

SOMMAIRE

LE BUDGET 20193
L'ÉCHO DE VOS ÉLUS 4/5 Quand le Bureau de poste devient Agence Postale Stationnement en centre bourg
Zone Bleue! ■ C'est dans le Molok, pas à coté! ■ Quel avenir pour le Village Olympique? ■ Zoom sur la tyrolienne du Gonçon
 Sentier des crêtes Fleurissement La saison s'annonce prometteuse pour les 2 roues!
LA VIE DE NOS VILLAGES 6/7
 Association parents d'élèves Patrimoine: les moulins de Méaudre Aire de service pour camping-cars
TravauxLe «Tubing » au ClaretLe four à pain sera chaud cet été!
ÉVÉNEMENTS 8/9 I 'OTI lance une démarche de partenariat
vers les acteurs de la vie touristique Renaissance de la Vertaco Bike Vercors Music Festival Foire Bio
■ 2 ateliers à UTO-PIC, ouvert à tous ■ Musiques en Vercors
LA VIE TOURISTIQUE 10 ■ Bilan des domaines skiables Autrans et Méaudre – saison hiver 2018/2019
LA VIE DE NOS AGRICULTEURS 11 GAEC de la Cerisière
■ GAEC la Pierre de l'eau
QUOI DE NEUF 12/13 O'lait du Vercors L'Epicurieux & Igloo
 Portrait de Charly Duclain Le Petit Jardin Le jardin des îles Le chemin des saisons
■ Végétal en Vercors
ACTIONS CCMV 14 ■ Evolution des compétences de la CCMV
ÉTAT CIVIL ET PERMIS DE CONSTRUIRE 15

L'AGENDA ET LES AFFICHES 16



Chers amis, habitants d'Autrans-Méaudre en Vercors, et chers amis visiteurs,

La dernière saison d'hiver qui vient de s'achever nous a laissés mi satisfaits, mi déçus.

Nous pensions frôler la catastrophe et heureusement juste avant les vacances de février une belle chute de neige suivie d'un ensoleillement exceptionnel nous a permis de tenir le cap.

Les commerces, les ESF, nos personnels, ont travaillé sans relâche et l'essentiel a été préservé grâce aux efforts de tous.

Comme promis nous avons tenu le 4 mai une réunion d'information sur le budget et les futurs investissements. Je tiens à remercier les participants qui par leurs échanges toujours courtois et respectueux ont permis de passer une soirée constructive.

Aujourd'hui nous devons digérer la déconvenue du CIAC, un projet qui avait soulevé un enthousiasme énorme par son aspect économique, innovant et culturel. Il nous faut imaginer maintenant une nouvelle destinée à cet ensemble immobilier.

Les nouveaux choix d'investissement portent sur la diversification.

Nous croyons fermement que notre modèle économique doit évoluer, notre attractivité touristique est notre atout, nos choix pour un développement raisonné permettront de maintenir l'emploi dans nos villages.

Bel été à vous tous et que chacun profite de notre merveilleux territoire!



* Le budget 2019

Le budget 2019 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 27 mars dernier.

La gestion rigoureuse des finances de la commune et l'engagement de nombreuses actions (groupements de commandes, renégociation de contrats, rationalisation des dépenses...) ont permis de contenir les charges de fonctionnement, tout en proposant une meilleure qualité de services à la population, et en poursuivant les travaux conformément au programme établi.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTAL : 5 902 944 €

2 035 000 € Dépenses de personnel.

1 900 000 € Achat fournitures, services, matériel, entretien, assurances, navettes.

1 098 253 € Subventions aux associations, indemnités des élus, reversements, FPIC.

756 641 € Autofinancement.

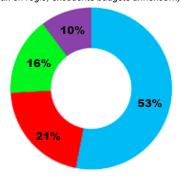
113 050 € Intérêts de la dette, amortissements, provisions.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT TOTAL: 5 902 944 €

Impôts et taxes

Dotations de l'état, subventions et participations
 Facturation des services aux usagers

Divers (remboursements assurances, loyers, travaux en régie, excédents budgets annexes...)

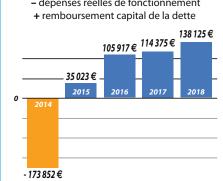


UNE ÉVOLUTION POSITIVE DE L'ÉPARGNE NETTE

Principal indicateur utilisé pour mesurer la santé financière d'une commune, l'épargne nette représente la marge disponible pour investir.

EPARGNE NETTE

recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT TOTAL: 4 088 305 €

SOLDE D'EXÉCUTION REPORTÉ : 415 285 €

537 795 €

Maisons de santé pluridisciplinaire.

38 750 €

Outillage technique, matériel informatique, mobilier.

1 270 631 €

Etudes et travaux sur bâtiments publics : piscine, église Autrans, toiture mairie Méaudre, bâtiment de la Poste, garage de la Sure.

445 603 €

Aménagements d'espaces extérieurs : voiries, cimetières, réseaux, espace sportif Cochet, pistes VTT, four à pain.

231 286 €

Travaux sur routes • Matériel et outillage communs • Mise en accessibilité • Vidéosurveilance

95 000 €

Etudes sur la neige de culture.

683 241 €

Tyrolienne du Gonçon et tubing du Claret.

602 000 € Travaux en régie et remboursement du capital d'emprunts.

RECETTES D'INVESTISSEMENT TOTAL: 4 088 305€

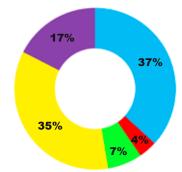
Autofinancement (excédent 2018 + virement 2019 entre sections)

Produit des cessions

FCTVA + Taxe d'aménagement

Subventions d'équipement

Emprunts





BOIS ET FORÊTS

L'année 2018 a été plus riche en termes de recettes puisque les ventes de bois ont permis de reverser 243 000 € au budget principal 2019 contre 87 000 € en 2018 sur les ventes de 2017.

BUDGET VOTÉ POUR : 783 141,42 € en fonctionnement et 249 337,48 € en investissement.

REMONTÉES MÉCANIQUES

La préparation du budget des remontées mécaniques a été cette année encore un exercice difficile du fait d'une saison mitigée en vente de forfaits et d'investissements lourds à inscrire pour financer les grandes inspections obligatoires des télésièges de la Quoi et de la Forêt, dont le montant s'élève à environ 300 000 €.

BUDGET VOTÉ POUR : 2 066 100 € en fonctionnement et 703 362,85 € en investissement.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le budget 2019 a été élaboré en distinguant de manière anticipée la partie eau et la partie assainissement, en vue du transfert de l'assainissement à la CCMV au 1^{er} janvier 2020. Ces projections ont permis d'établir des budgets prévisionnels équilibrés de part et d'autre malgré les gros investissements à venir comme la montée de l'eau et de l'assainissement à La Sure, pour un montant estimé à ce jour à 1 400 000 € HT, financé en totalité par emprunt sur 30 ans.

BUDGET VOTÉ POUR :

905 300,00 € en fonctionnement et 2 466 591,87 € en investissement.

* L'écho de vos élus



QUAND LE BUREAU DE POSTE DEVIENT AGENCE POSTALE

Depuis plusieurs années, l'administration postale constate, du fait du changement de comportement des usagers, une nette diminution des activités postales traditionnelles.

Afin d'assurer la continuité d'un service public voué à disparaitre, le conseil municipal

a voté la création d'une agence postale à Autrans :

- locaux communaux et personnel communal,
- mission assurée des prestations postales et autres services postaux,
- soutien financier de l'administration des postes en contrepartie de cette prestation de service, en vue d'aider à atténuer la charge salariale pour la commune,
- le facteur(trice) dépendra toujours de l'administration des postes.

Cette transformation ne change en rien les prestations « postales ». Elle permettra en parallèle de créer un espace « services à l'usager » sur un éventail beaucoup plus large qui ne sera plus dédié qu'à l'unique service postal, mais pourra inclure certains services de proximité.

STATIONNEMENT EN CENTRE BOURG ZONE BLEUE!

Sachez que les centres des 2 villages sont en zone à stationnement limitée. Le stationnement est limité dans le temps et vous devez apposer sur votre pare-brise l'heure d'arrivée de votre véhicule.

Ces disques sont disponibles en mairie.

Pour une bonne utilisation de l'espace publique à l'approche de la saison d'été, l'automobiliste pourra être sanctionné par un procès-verbal, devenu maintenant électronique et sans recours.



C'EST DANS LE MOLOK, PAS À COTÉ!

Ne jetons pas n'importe quoi, n'importe où. C'est donc dans le molok et pas à côté que

La CCMV nous a déjà alertés lors du journal de janvier 2019.

Ceci pour nous rappeler que les incivilités seront sanctionnées sans délai.

La collecte des gros cartons bruns de livraison pour les particuliers et les commerçants se fait à la déchèterie d'Autrans et dans l'abri sous la poste à Méaudre.

QUEL AVENIR POUR LE VILLAGE OLYMPIQUE?

Après avoir entendu le porteur du projet CIAC, le Conseil Municipal a refusé une nouvelle demande de prolongation de trois mois de la promesse de vente. Le Conseil a estimé que ce nouveau délai ne pourrait raisonnablement pas être tenu et que les garanties financières présentées étaient insuffisantes. Il a également regretté un défaut de visibilité sur la suite de l'opération. La vente prévue pour le 29 mars n'a donc pas eu lieu en accord avec Pierre & Vacances propriétaire des bâtiments. Nous avons le sentiment d'avoir passé beaucoup de temps et d'énergie sur un beau et grand projet qui finalement... ne se réalisera pas!

Passée la déception il a fallu se remettre au travail mais avec des bâtiments fortement dégradés au cours des dernières années et, malheureusement, sans «plan B» pour remplacer le projet du CIAC. Un petit groupe d'élus a été constitué et va désormais suivre ce dossier.

Contact a été pris avec la direction de l'Etablissement Public Foncier du Dauphiné pour un accompagnement sur la reconversion de ce qu'il faut bien considérer maintenant comme une «friche touristique» . Elle concerne bien sûr au premier chef la commune et Pierre & Vacances mais les réflexions seront nécessairement élargies au propriétaire voisin, M. Lakli, pour les bâtiments des Ecouges et du préfabriqué où le cabinet médical a été provisoirement installé ces derniers mois. Des contacts encourageants sont en cours avec de nouveaux investisseurs.

ZOOM SUR LA TYROLIENNE DU GONÇON

Pour continuer sa diversification et conforter l'activité économique du télésiège, la commune souhaite accueillir une activité grand frisson innovante.

Objectifs du projet :

je jette mes déchets.

- innovation : 1^{re} grande tyrolienne de l'Isère!
- diversification : activité été/hiver sur le domaine
- circuits tout public : accès à pied, en voiture ou en télésiège
- accroissement du rendement économique du télésiège
- valorisation du site et découverte du paysage en hauteur
- activité ludique garantissant le grand frisson
- attractivité : descente pour tous, clientèle familiale et/ou jeune, groupes

Après plusieurs propositions de parcours étudiées dans le cadre des études de faisabilité, le tracé qui passe au-dessus du télésiège (longueur : 1 215 m, dénivelé : 238 m) a été retenu.

Le montant prévisionnel du projet : 611 000 € HT, subventionné à hauteur de 200 000 € par la Région Auvergne Rhône-Alpes et 100 000 € par le département dans le cadre du Contrat de Performance Isère.



.....

SENTIER DES CRÊTES



L'optimisation des sentiers existants doit permettre de mettre à disposition du public, habitants et touristes, de nouvelles possibilités de randonnées. Dans cette optique, il convient de valider le tracé proposé, d'identifier les zones offrant un intérêt paysager, botanique, faunistique. Ce travail préliminaire permettra de (ré)ouvrir des espaces favorisant ainsi la (re) création de clairières d'altitude, un plus pour la biodiversité, dans le respect de l'environnement.

Nous parlons ici de sentiers piétons, avec notamment des perspectives panoramiques sur la vallée de Rencurel et les Coulmes, entre autres, mettant en valeur paysages et points de vue.

Le projet est à travailler en concertation étroite avec l'ONF, les agriculteurs, les chasseurs, les accompagnateurs en montagne et le Parc du Vercors.

FLEURISSEMENT

......



Après avoir fait appel à nos 5 sens en 2018, cette année notre artisan jardinier a placé le fleurissement sous l'harmonie et les nuances de couleurs. Ceci pour nous permettre, au fil des rues, d'apprécier ce que la nature et les fleurs ont de plus délicat à nous donner. Bon été à tous, tout en poésie et subtilité!



LA SAISON S'ANNONCE PROMETTEUSE POUR LES 2 ROUES!

Météo aidante, depuis fin mars, on peut déjà les croiser sur nos pistes, nos chemins et nos routes... avec ou sans assistance électrique.

Le lancement officiel de nos activités 2 roues, concomitant à l'ouverture du télésiège de Méaudre, sera donné lors de la "New" Vertacobike (Course VTT), le 23 juin 2019.

Renseignements sur : https://vertacobike.autrans-meaudre.com

Le groupe de travail VTT élargi, composé d'élus, de techniciens et de bénévoles, s'est réuni en avril pour préparer la saison estivale. 2 personnes de l'équipe des forestiers les ont rejoint pour travailler sur le terrain 1 semaine avant leur embauche.

3 phases de travail seront nécessaires à cette commission :

- en mai, semaine consacrée aux travaux d'entretien sur Autrans (Bellecombe et la noire).
- en juin, des travaux de balisage et de vérification de pistes Autrans-Méaudre à reprendre par nos services techniques (1 personne de chaque village)
- en septembre, si possible, création de nouvelles pistes sur Méaudre avec 2 forestiers et des bénévoles.

Nous remercions le groupe de travail constitué qui reste très motivé pour continuer à développer cette activité en valorisant nos équipements touristiques, notre géographie, tout ceci dans les contraintes budgétaires et de temps qui nous sont imposées. Les erreurs qui pourront être relevées sur les différents parcours nous permettront de travailler sur le nouveau Carto-guide qui doit être refait pour l'été 2020. Une réflexion est également proposée pour que les sentiers créés puissent aussi servir aux piétons, l'objectif étant de créer des parcours ludiques et accessibles aux familles à pied, en VTT et VTTAE.

Une activité en plein essor, qui grâce à l'assistance électrique devrait attirer de plus en plus de pratiquants. Il s'agit pour nous de ne pas prendre le train en marche et de répondre, avec nos atouts, à cette demande.

Il y en aura pour tous les goûts, alors à vos vélos !



Seul le télésiège de Méaudre sera ouvert le 23 juin, celui d'Autrans sera encore en maintenance.

Puis ouverture des télésièges de Méaudre (TSF Gonçon) du dimanche 30 juin au 1^{er} septembre (les mardis, jeudis et dimanches) et d'Autrans (TSF Quoi) du mercredi 10 juillet au mercredi 28 août (le mercredi).

* La vie de nos villages

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

Ces associations sont ouvertes à tous les parents d'élèves des écoles élémentaires et maternelles d'Autrans et de Méaudre.



La SOUPAPE est une association qui se réunit à Autrans depuis plusieurs années.

- L'Association des Parents d'Elèves : c'est, avec les parents délégués, le trait d'union entre les parents, les enseignants et le service scolaire municipal pour communiquer efficacement, de façon bienveillante, et avancer collectivement ensemble dans l'intérêt des enfants.
- Le Sou des écoles dont le but est de récolter grâce à diverses actions organisées tout au long de l'année des fonds qui permettent de financer les projets scolaires ou l'achat de matériel.

La dernière assemblée générale a renouvelé son Conseil d'administration et son bureau : Rémi Mirat (Président), Nathalie Hantz (Vice-présidente), Aurélie Repellin (Secrétaire), Fanny Repellin (Vice-secrétaire), Géraldine Tatin (Trésorière), Mélanie Faillet (Vice-trésorière), ainsi que Magalie Texier, Sandrine Bessaguet, Hélène Deliry, Maryline Thiévenaz et Gaëlle Argout-Puy composent cette nouvelle équipe.

A la rentrée aura lieu une nouvelle assemblée générale.

Les prochaines actions de la Soupape : la kermesse des écoles le 14 juin et le stand de l'association à la Foire à l'ancienne.



L'A.P.E de Méaudre regroupe les parents d'élèves donnant de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements divers et variés.

Son objectif premier ? Aider au financement des projets d'école, éducatifs, culturels ou sportifs.

Les projets pédagogiques restent proposés par les enseignants et l'A.P.E apporte un soutien financier afin de minimiser la contribution des familles.

Ils organisent les 3 bourses de printemps, d'automne et du sport, s'investissent dans les diverses animations du village (l'Euro Nordic Walk, Halloween, carnaval...) et proposent des actions originales à destination des familles (goûter offert à la rentrée, auberge espagnole à Noël, Fête de l'école au mois de juin, etc), permettant aux parents et aux enfants de se retrouver et de mieux se connaître

Si vous souhaitez rejoindre la dynamique équipe de l'A.P.E, vous pouvez prendre contact par mail à :

a per meaudre@hotmail.fr.

Sa présidente Claire Collavet, les membres du CA ainsi que tous les parents bénévoles vous attendent nombreux à leur côté!

AIRE DE SERVICE POUR CAMPING-CARS Si cela s'av vices sera i

Nous accueillons sur la commune des camping-cars de passage et avons constaté la nécessité de proposer une aire de service. Nous avons choisi de réaliser une première installation proposant eau potable et vidange, à Autrans, sur la placette de la bascule (tout en respectant le patrimoine) profitant des travaux de voirie de la Galochère.

L'installation devrait être opérationnelle pour cet été.

Si cela s'avère satisfaisant une aire de services sera installée à Méaudre sur un lieu qui reste à déterminer.



PATRIMOINE: LES MOULINS DE MÉAUDRE

Les journées du patrimoine nous proposent cette année une balade le long des cours d'eau de Méaudre.

Une exposition sera installée à l'OT de Méaudre pour découvrir les anciens moulins, et l'évolution du paysage et du bâti de ces moulins. Une sortie accompagnée pourra être organisée sur sites.

Pour étoffer l'exposition, la section patrimoine de l'association Drabons et Chieures recherche des photos, des souvenirs... Si vous pensez pouvoir contribuer, merci de prendre contact avec eux par mail : meaudre.patrimoine@gmail.com ou par message dans la boîte du Lavoir (rue de la Tour) à Méaudre.



TRAVAUX

Afin de séparer les eaux parasites du réseau d'assainissement, les travaux rue des écoles et de la Galochère à Autrans perturbent la circulation dans notre village.

Actuellement les travaux remontent la rue de la Galochère jusqu'au carrefour de la route de Gève, ils seront terminés fin Juin.

Un enrobé provisoire sera mis en place jusqu'au printemps 2020 pour finaliser l'enfouissement des câbles de basse tension et du téléphone.

Ces opérations en deux temps sont conditionnées par les subventions du SEDI (Syndicat des énergies du département de l'Isère) qui s'élèvent à 168 000 € pour un total de 228 000 €. Le reste à charge pour la commune est de 57 000 €. Cette économie substantielle compense, en partie, les désagréments occasionnés.

La réfection de la chaussée avec un enrobé entre le rond point de Claret et l'allée Joseph Ronin sera réalisée mi juin pendant une durée de trois jours environ.

LE « TUBING » AU CLARET

En 2015/2016, en parallèle au projet de luge sur rails porté par la CETA, une requalification du domaine skiable du Claret est lancée.

Touristiquement stratégique, puisque situé à l'entrée du village, ce site devait être repensé dans son ensemble profitant de la dynamique de la construction de la luge sur rails et en complémentarité de celle-ci.

La commune a donc mené une étude de faisabilité pour imaginer de futurs aménagements : circulation piétonne, parkings, bâtiment d'accueil du public, toilettes publiques, activités complémentaires....

Certains aménagements ont déjà été réalisés : embellissement par un nouveau bardage du bâtiment communal, création d'une nouvelle caisse Remontées Mécaniques, création de toilettes publiques automatisées. De nouvelles activités, temporaires, y ont été accueillies hiver et été avec plus ou moins de succès.

Au cours de cette réflexion, plusieurs scénarii étaient proposés : trottinettes tout terrain, patinoire synthétique, aire de jeux hiver/été, big air bag, zorb ball.... C'est le projet de création d'une piste de tubing qui a été retenu pour des raisons de coût, de faisabilité et de complémentarité à l'activité déjà en place.

Définition du « tubing » : descente en bouées d'une piste en revêtement plastique avec virages relevés.

Le projet :

Les principaux critères qui ont retenu l'attention de l'équipe communale peuvent être résumés comme suit :

- une activité « 4 saisons » : réversible été/ hiver. L'été comme saison principale (de mai à septembre) et l'hiver, équipement très utile sur les périodes sans neige, pour offrir une activité supplémentaire à nos clients.
- un pôle autour de la glisse ludique pour toute la famille. Ouverts à tous les âges, le tubing accepte les enfants seuls à partir de 5 ans (8 ans reste la limite pour la luge sur rails), ou sans limite d'âge accompagné d'un adulte (3 ans pour la luge sur rails). La piste de descente, 115 m de long avec une pente entre 15% et 21% comprend 3 virages relevés. La piste de montée, en tapis roulant de 68 m, se fait sur une pente régulière à 19%.
- le coût global 214 698 € HT, financé à 50% par le Contrat Performance Alpes Isère (Département Isère) reste peu onéreux et sera rapidement amorti par la vente des tickets. Nous avons même réduit le coût des investissements en recyclant le tapis skieur du jardin d'enfants du Claret.
- le tubing ouvrira à l'identique de la luge sur rails cet été : 7 jours / 7 en juillet et août et les WE de septembre sur des horaires similaires.



LE FOUR À PAIN SERA CHAUD CET ÉTÉ!

Au cœur du village d'Autrans, au Parc Magdeleine Durand, l'ancien four de boulanger du 19^e siècle restauré brique à brique, de façon traditionnelle, est maintenant bien installé.

Durant 15 mois de travaux, déconstruit pierre par pierre, puis rebâti par 65 bénévoles, il fut inauguré lors de la dernière foire à l'ancienne.

Sous l'impulsion d'Albert Fayollat, instigateur de ce projet, une association a été créée pour en assurer la gestion. Les financements sont venus de la municipalité, du Conseil départemental, de notre députée, de sponsors et de particuliers.

Mais l'aventure de ce beau patrimoine ne s'arrête pas là!

La « Fournée Blanche », l'association créée pour sa valorisation, a programmé plus d'une douzaine d'animations sur la saison 2019 : visites et démonstrations pour les jeunes des écoles, fabrication de pains traditionnels à l'occasion de manifestations du village ou de fêtes associatives, soirées tartes salées-sucrées et pizzas ...

Le programme sera affiché au four, dans les offices de tourisme, les mairies, sur les panneaux d'information. Sans aucune vocation commerciale, la restauration du four permet maintenant d'imaginer et de soutenir de nouvelles animations pour les habitants et les vacanciers.

N'hésitez pas à contacter l'association ! **Blog: fourneeblanche.blogspot.com**

A noter vendredi 21 juin de 18 h à 22h30, la Fête de la Musique au Parc Magdeleine Durand, avec tartes et pizzas à la Fournée Blanche!

La tarification sera la suivante :

1 montée/descente : 3 €

Les travaux ont repris autour du 15 mai pour une ouverture prévue fin juin 2019.



* Evénements

L'OTI LANCE UNE DÉMARCHE DE PARTENARIAT VERS LES ACTEURS DE LA VIE TOURISTIQUE : DE QUOI S'AGIT- IL ?

L'Office de Tourisme intercommunal du Vercors (OTI) a repris depuis le 1^{er} janvier 2018, l'exercice de la compétence Tourisme en lieu et place des trois Offices de Tourisme qui agissaient au niveau communal.

L'OTI remplit maintenant les missions de service d'accueil et d'information, d'animation, de promotion et de commercialisation sur les quatre communes du territoire Vercors.

Chaque Bureau d'information touristique fonctionne toujours « en proximité » sur sa commune respective mais l'OTI s'est réorganisé pour travailler de façon plus efficace et dans une dynamique de développement cohérente.

L'OTI développe un ensemble de services et d'engagements tant envers les visiteurs que vers ses partenaires.

••••••

Il est mis au service des acteurs économiques et touristiques du territoire Vercors dans l'objectif de leur permettre de continuer à travailler leur notoriété, de développer leur activité et d'accroitre leur visibilité sur les supports et les outils de communication.

Il s'agit pour l'OTI de mettre en place une réelle relation de partenariat.

Qui peut devenir partenaire ? Les hébergeurs, prestataires d'activité, restaurateurs, commerçants, artisans, associations, organisateurs d'évènements... qui peuvent ainsi adhérer et soutenir l'Office dans ses actions.

Chacun a reçu fin avril dernier, une guide du Partenaire-Adhérent à son domicile ou au siège de son activité : il présente l'équipe de l'OTI, ses missions, ses activités, les engagements mutuels ainsi que tous les services



d'accompagnement proposés pour cette année 2019/2020.

Il était important de répondre avant la mi-mai afin de pouvoir être référencé sur les outils de communication de l'été 2019.

Nos équipes dans les bureaux d'accueil d'Autrans et Méaudre restent à votre disposition pour accompagner et répondre à toutes les questions concernant cette démarche.

Christophe LEBEL, Directeur de l'Office de Tourisme intercommunal Vercors.

RENAISSANCE DE LA VERTACO BIKE

Dimanche 23 juin 2019, 3 ans après la dernière édition, la Vertaco Bike prend un nouvel essor pour sa 13^e édition, grâce à la volonté de son fondateur Gérard Clauzier et de la commune désireuse de mettre en valeur l'activité VTT.

L'Office de Tourisme Intercommunal prend en charge inscriptions et renseignements, et l'organisation technique est assurée par la société Dose de Sport et l'aide de nombreux bénévoles, indispensables à la réussite de cette journée.

Cet évènement a pour but, à travers une organisation conviviale et ludique, la découverte des plus beaux spots VTT d'Autrans-Méaudre.

Départ et arrivée à Autrans cette année (alternance annuelle entre les 2 villages).

L'accessible, 12 km, réservée aux enfants (à partir de 10 ans) et aux familles.

- La Cool Raoul, 26 km
- L'E rando du Vercors, 35 km (VTT électrique)
- La sportive, 39 km
- L'experte, 54 km

L'organisation met en place un certain nombre d'animations tout public au centre nordique (parcours de draisiennes pour les plus petits, jeux en bois, test de VTT à assistance électrique...). Vous y trouverez aussi, une buvette, une chill zone et un espace restauration.





VERCORS MUSIC FESTIVAL (VMF)

Le Vercors Music Festival, c'est aussi le Vercors Summer Camp qui propose pour sa troisième édition, une multitude d'activités afin de profiter au mieux du décor grandiose du Massif du Vercors : speed-luge, accrobranche, éveil musical, Concert Jeune Public, Yoga, Atelier Cuisine Bas Carbone, Sauts à Ski, Initiation Spéléologie, Apéro perchés, Randonnées...

Pour en savoir plus:

http://www.vercorsmusicfestival.com/p/ activites

Depuis sa première édition, les organisateurs du Vercors Music Festival et l'association Vercors en Scènes sont épaulés par de plus en plus de bénévoles pour les aider.

Grâce à tous ceux qui se mobilisent chaque année ce festival a pu devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Venez, vous aussi, nous aider à mettre en place et développer le festival cette année! Pour devenir bénévoles, il vous suffit de remplir le formulaire, à partir du 17/05 que vous trouverez à cette adresse :

http://www.vercorsmusicfestival.com/p/ benevoles

Merci à toutes et tous pour votre aide et : votre soutien!

Au plaisir de travailler à vos côtés.

Max Coordination tél.: 06 98 54 59 78

Programme complet sur:

www.vercorsmusicfestival.com



FOIRE BIO

Le village de Méaudre vous donne rendez-vous les 6 et 7 juillet pour cette 19^e édition.

Plus de 100 exposants sur les thèmes de la santé, l'hygiène, l'alimentation, le jardinage, l'habitat, l'écologie et nos artisans du Vercors!

Cette année des conférences :

- le 7éro déchets avec Aline Gubri
- la santé avec Gilbert Bonthoux
- l'alimentation avec Sylvie Goulois
- les économies d'énergie avec l'AGEDEN...

De nombreux ateliers pour découvrir, tester et pratiquer pour les petits et les grands : Teinture végétale, poterie, vannerie, création de bijoux, récup'art.



Sensibilisation à l'environnement avec des intervenants, atelier permaculture, bouturage, création de produits d'entretien naturels etc.

Au cœur de la foire, une table ronde, présentant les actions pour agir sur la réduction des déchets, animée par l'Agopop samedi à 16h30, sera enregistrée en direct par Ouiz Radio.

Accès gratuit de 10h à 19h. Buvette et restauration bio sur place.





Coworking en Vercors 4 montagnes

2 ATELIERS **OUVERTS À TOUS**

L'ASSOCIATION DES COWORKEURS DU VERCORS

• Mercredi 12 juin de 17h à 18h30 "Comment communiquer sur son activité à travers la vidéo?" Animé par Axel Falguier.

• Mardi 24 septembre de 18h à 19h30 "Comment communiquer sur votre activité via les réseaux sociaux ?" Devenus un passage obligé, les réseaux sociaux sont aujourd'hui un des leviers principaux de communication. Comment les apprivoiser sans se laisser submerger? Comment bien investir son énergie et son budget pour optimiser sa visibilité ? Comment se faire connaître sans y passer toutes ses journées? Venez explorer ensemble ces différents aspects, dans une ambiance conviviale et un cadre détendu. Animé par Julien Wegner.

Lieu: UTO-PIC, locaux de l'Agora, centre du village d'Autrans.

Renseignements sur place et par le site : www.uto-pic.org

Ouverts à tous et gratuits, animés par des coworkeurs, ces ateliers sont destinés aux professionnels et aux non-professionnels. Ils sont suivis d'un pot de l'amitié, l'occasion de rencontrer des coworkeurs et/ou de découvrir cet espace de travail partagé logé dans un ancien café, sur la place du village d'Autrans.

•••••• MUSIQUES EN VERCORS

Faisant suite à Vercors Music Festival (que l'on confond parfois) le Festival de Musiques en Vercors s'installera du 5 au 22 août sur notre territoire de l'Isère et de la Drôme.

Il est bien connu puisqu'il fête ses 23 ans, mais savez vous qu'il accueille aussi une académie d' une centaine de jeunes stagiaires venant de toute la France.

A Autrans et Méaudre le festival commencera par un spectacle jeune public le 6 août, puis le 8 août il fêtera l'année du Japon, le 15 août toute la journée se succéderont conférence, duo de musique celtique et concert de l'Orchestre de Musique en Vercors.

Prenez le programme dans les offices de tourisme, ou sur internet, réservez rapidement dés le 1er août car ces concerts de prestige seront vite complets.

www.musiques-en-vercors.fr

* La vie touristique

BILAN DES DOMAINES SKIABLES AUTRANS ET MÉAUDRE – SAISON HIVER 2018/2019

Une saison courte mais intense...

Elle a commencé timidement en décembre avec l'ouverture de quelques kilomètres de ski de fond sur Autrans-Gève.

Les vacances de Noël se sont déroulées sur des domaines restreints, nécessitant beaucoup d'efforts des équipes techniques aidées par la production de neige de culture.

Début janvier, le retard du chiffre d'affaires était déjà important et les embauches contrariées.

Le retour à des conditions normales d'exploitation s'est fait à la faveur d'une chute de neige après le 20 janvier, la même qui a permis d'organiser, non sans efforts, la 41° édition de la Foulée Blanche.

Une seconde chute de neige au début des vacances de février, a relancé la saison et nous a permis de revenir à un niveau convenable de chiffres d'affaires même si le retard de début de saison ne put être rattrapé. Mais les conditions « bénies » de février, à elles seules, ont renversé la tendance d'une saison bien mal engagée!

La fin de saison s'est terminée sur un mois de mars faiblement fréquenté dans sa deuxième quinzaine.

Au bilan, cette saison est en net recul par rapport à la précédente pour le ski alpin (-11%), et plutôt bonne et stable pour le ski de fond (-1%).

Lorsque l'enneigement naturel fait défaut en début de saison et pour Noël, nous savons que le bilan sera d'ores et déjà affecté par un manque de recettes. Mais d'autres signes restent également inquiétants : la baisse des classes de neige en ski alpin et un très faible mois de de janvier. Reste à comprendre si les conditions météo sont la seule origine à ces difficultés ou si d'autres raisons plus profondes doivent être prises en compte, notamment une meilleure promotion de nos activités ski sur les mois de janvier et mars.

Un record quand même: 59 jours de soleil, là où l'année dernière douze seulement avaient réchauffé l'hiver.







LES RECETTES DE LA SAISON 2018/2019 :

	RECETTES TOTALE SAISON TTC	EVOLUTION PAR RAPPORT N-1	EVOLUTION PAR RAPPORT À MOYENNE 5 SAISONS	NOMBRE JOURS D'OUVERTURE
AUTRANS ALPIN	896 308 €	- 13 %	- 6 %	100
MEAUDRE ALPIN	704 284 €	- 8 %	- 2 %	100
AUTRANS SKI FOND	458 123 €	- 0,73 %	+ 3 %	108
MEAUDRE SKI FOND	86 304 €	- 3 %	+ 38 %	75
AUBERGE POYA	199 160 €	- 7 %	+ 11 %	100
TOTAL	2 344 179 €			





* La vie de nos Agriculteurs

L'agriculture et les agriculteurs sont une composante importante de notre commune.

En effet il existe 24 exploitations, 8 à Autrans et 16 à Méaudre, ce qui montre le dynamisme de ce secteur économique. Elles se présentent en 15 exploitations laitières ce qui permet de soutenir l'activité de la coopérative « Vercors lait », auxquelles s'ajoutent les fermes d'élevage de génisses, bovins, caprins et ovins. Mieux se connaître nous permet de nous apprécier et de nous respecter. C'est pourquoi nous leur proposons cette page qui se complètera au fil du temps par d'autres portraits sur leurs diverses activités et leur création de ventes locales.

GAEC DE LA CERISIÈRE

Eddy Blanc-Pâques

L'exploitation se situe dans le hameau du Bouchet d'Autrans.

• Eddy reprend en 2012 l'exploitation familiale de son père. Il s'associe avec sa maman et crée le Gaec de la Cerisiére.

Il convertit l'exploitation en agriculture biologique.

• Entre 2013 et 2014 ils construisent une étable en stabulation libre pour les vaches laitières ce qui permet de moderniser et d'agrandir l'exploitation.

Actuellement 40 vaches laitières et 25 génisses vivent sur la ferme et se nourrissent essentiellement en prairie. Le fourrage est produit en totalité sur les 70 hectares de surface auxquels s'ajoutent 3 hectares de céréales (seigle). La production de lait est vendue à Vercors lait.



GAEC LA PIERRE DE L'EAU Sylvain et Gaël Faure

L'exploitation se situe au hameau des Gonnets de Méaudre.



Originaire d'Autrans, la famille Faure prend en fermage l'exploitation en 1947 puis devient propriétaire en 1953.

- En 1983 la ferme s'agrandit d'un bâtiment.
- En 2011 Sylvain rejoint l'exploitation. C'est alors la création du GAEC.
- En 2011 est construite l'étable pour 20 vaches allaitantes de race limousine.
- En 2013 l'exploitation passe en agriculture biologique.
- En octobre 2018, Pierre. le père, prend sa retraite. Gaël, après des études agricoles vient alors s'installer avec son frère Sylvain. L'exploitation compte aujourd'hui 35 vaches laitières et 35 génisses de races montbéliarde, abondance et villarde; ainsi que 20 mères allaitantes, 25 génisses et un taureau reproducteur de race limousine.

Sur une surface de 105 hectares l'exploitation produit 100% du foin pour l'alimentation du troupeau.

Ils sont en train de réaliser le projet de construction d'un séchage en grange et l'agrandissement du bâtiment des vaches laitières pour le confort des animaux et des agriculteurs.

Le lait est vendu à la coopérative Vercors Lait et 100 % de la viande est en vente directe sur réservation.

* Quoi de neuf?

O'LAIT DU VERCORS ... DE LA VACHE AU GOURMET

Vous connaissez Florence Jasserand, comme conseillère municipale, élue à Méaudre, et comme agricultrice qui tient la ferme des Colombets aux côtés de son mari Eric.

Quand ils ont cherché à se diversifier afin de pérenniser leur exploitation, Florence s'est dit : « Nous produisons du bon lait. Alors pourquoi ne pas utiliser celui-ci pour fabriquer de bonnes glaces ? »

Et depuis peut-être avez-vous remarqué les crèmes glacées, glaces, yaourts et crèmes desserts qui ont fait leur apparition voilà bientôt 1 an dans nos commerces ?

Après une formation complétée avec un glacier meilleur ouvrier de France, la

construction d'un laboratoire performant et l'installation d'une boutique à la ferme, Florence et Eric créent leur marque : "O'Lait du Vercors".

Et grâce à des produits de qualité Florence s'est fait connaître et apprécier sur un réseau de distribution local : marchés, boutiques, cafés, restaurants, établissements scolaires...

Sur place, aux Colombets, elle saura vous recevoir et vous expliquer avec passion son travail, tout ce que représente la réalisation d'un vrai bon produit local à partir du lait de ses vaches, du pis au pot, pour le régal de tous.

mail: olaitduvercors@orange.fr

Les Colombets à Méaudre

© 06 74 62 31 26



L'EPICURIEUX & IGLOO



Vous avez certainement constaté que l'historique "IGLOO" bar restaurant...et même patinoire a changé de look et part pour de nouvelles aventures.

Deux entités: à l'étage, "L'EPICURIEUX", offre sous la houlette de ses propriétaires - Géraldine Le Gal et Sébastien Prat - un lieu de convivialité grâce à son bar, sa restauration (plats faits maison et produits locaux viandes, glaces ...) et sa vaste terrasse ensoleillée fort appréciée des amateurs de farniente.

Au rez de chaussée : le snack **"L'IGLOO"**, tenu par Pierre Alexis Le Gal offre quant à lui une restauration rapide et une vente à emporter.

Situés route de Grenoble, bénéficiant d'un parking, de la proximité immédiate du pôle d'animation du site de Claret, ces deux établissements rénovés vous attendent avec l'espoir de vous régaler en vous faisant découvrir toute une palette de saveurs savamment ordonnées.

L'Epicurieux **09 51 23 75 65** Le snack l'Igloo **09 73 61 30 97**

Mail:epicurieux.autrans@hotmail.com

PORTRAIT DE CHARLY DUCLAIN

Les graff ou fresques que vous pouvez voir sur les murs du tennis à Autrans et sur le City parc de Méaudre ont été réalisées par Charly Duclain, résidant à Méaudre.

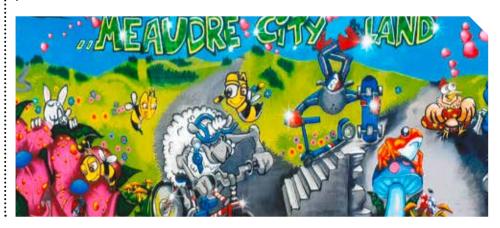
Charly s'est formé à cette technique en faisant l'école de la rue, en banlieue parisienne où il habitait. Il avait fondé une association, soutenue par le département 92, dont le but était de détourner les jeunes de la délinquance en leur faisant découvrir le graff, la danse, la musique.

Puis pour des raisons de cœur il rejoint notre région, d'abord à Chambéry où il réalise un mur d'expression libre en lien avec la mairie, puis il s'installe à Méaudre.

Sur notre territoire en lien avec la commission enfance jeunesse de la CCMV et la MPT, il encadre des stages hip hop, didgeridoo, graff, et différentes techniques de dessins à la bombe.

Les fresques d'Autrans et Méaudre ont été réalisées avec des jeunes de nos villages et Charly s'attache à leur faire découvrir le plaisir de la création tout en respectant les lieux car un mur "graffé" est un acte artistique contrairement aux tags qui eux ne sont pas respectueux du bien public.

D'autres projets sont en cours, notamment la réfection de la fresque d'Autrans côté skate parc, et le mur du tennis.



LES JARDINIERS SUR NOTRE COMMUNE

LE PETIT JARDIN d'Emmanuelle Dutirou vous propose des plants de légumes, de fleurs et d'aromatiques qu'elle prépare sous serre à Méaudre, près du hangar à bois route des Narces.

Vous pouvez lui rendre visite sur place tous les vendredis et samedis de 9h00 à 16h00. Vous la trouverez également sur les marchés du mardi (Méaudre) et du mercredi (Autrans).

emmanuelleduti@hotmail.com



AU JARDIN DES ÎLES de Valentin Tores, les légumes sont cultivés dans une démarche visant à privilégier une agriculture respectueuse de l'environnement en s'inspirant de concepts comme l'agroécologie ou la permaculture par l'utilisation notamment du paillage, de la rotation ou les associations bénéfiques de légumes.

Vous pouvez passer à la serre (hameau de Cochet à Méaudre) le mercredi soir de 17h30 à 19h et le samedi matin de 10h à 12h. Vous pouvez également commander par téléphone (via sms au 06 07 57 02 53) ou par mail valentin.tores@gmail.com



LE CHEMIN DES SAISONS de Nathalie Le Rouzic s'est installé à « la Joli Colo » à Echarlière (Autrans). Plantes aromatiques et petits fruits sont cultivés sans engrais chimiques ni produits de synthèse. Petit éco-système fonctionnant selon la philosophie de la permaculture, l'activité est renforcée par de la cueillette sauvage pour créer des produits gourmands, tisanes et cosmétiques.

Visites, ateliers et stages sont organisés toute l'année – **tél.: 06 74 41 43 42.**

Un marché bio se tiendra tous les vendredis de 16h à 19h à la joli colo à partir du 29 juin 2019.



VÉGÉTAL EN VERCORS



Surement, avez-vous entendu parler de Végétal en Vercors ou rencontré sur un marché, dans une association, une conférence Lorraine Agofroy, paysagiste et pépiniériste de montagne.

Installée dans le Vercors depuis de nombreuses années, elle fourmille d'idées et ne compte pas son temps pour cultiver sa pépinière et nous sensibiliser à la transition écologique (qui n'est pas une mode pour elle).

Architecte paysagiste, ancienne gérante d'un bureau d'études au service des collectivités et ancienne enseignante d'un lycée horticole, elle crée en 2012 sa pépinière de montagne où elle fait pousser en semis des plantes vivaces ou des plants de légumes ainsi que des arbustes qui resteront en terre de montagne une année avant d'être mis en vente. Car Lorraine a compris que les plantes ne s'adaptaient pas n'importe où ; elles doivent s'adapter à l'altitude.

Engagée dans la transition écologique, elle soutient aussi avec d'autres bénévoles le « comptoir Vert'Eco » installé à Lans au carrefour de Jaume. Visitez leur site : **verteco.org** pour mieux les connaitre.

Malgré un emploi du temps très chargé par la pépinière, les lieux de vente et le soutien au jardin solidaire de Lans, Lorraine a su m'accorder un moment et ce fut un plaisir de la rencontrer.

A vous maintenant de faire sa connaissance. 244, rue de la Pierre Taillée – Bourg du dessous – Autrans

© 06 81 69 22 55 pour prendre RDV.

Blog: vegetal-en-vercors.blogspot.com







* Actions de la CCMV

EVOLUTION DES COMPÉTENCES DE LA CCMV

Depuis l'an 2000 et la création de la communauté de communes, la loi nous oblige à transférer des compétences du niveau communal vers celui de l'intercommunalité.

Rappel en quelques dates de ces évolutions qui imposent une transformation importante dans l'organisation administrative de nos communes.

1968 Création du Syndicat intercommunal du Plateau, puis du district qui préfigurait l'interco.

2000 Création de la communauté de communes du Massif du Vercors, avec 21 délégués représentants les 7 communes du canton de Villard de Lans.

2006 Modification du nombre de délégués : 26 conseillers communautaires.

Nouvelle compétence = coordination du contrat enfance jeunesse avec la CAF et portage de certaines actions comme la ludothèque intercommunale « Jeux m'amuse », le Relai Assistantes maternelles puis dans les années suivantes : Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ), accueil de loisirs Acti'Ados, animation jeunesse.



2010 Élargissement de la compétence précédente qui devient compétence enfance jeunesse dans le cadre de la coordination des contrats CAF et DDCS.

• Création de la STEP pour le transport et l'épuration de l'assainissement.

Exploitation des équipements pour la production d'énergie et de chaleur à partir de ressources locales et commercialisation de la production (chaufferie bois Vercors Lait).

2013 Équipement et gestion d'une médiathèque intercommunale tête de réseau et animation et informatisation du réseau des bibliothèques.

- Élaboration des documents d'urbanisme du PLUI Les commissions d'urbanisme restent au niveau communal (Droit des sols).
- Création des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire (il n'y en a pas sur le territoire).
- Élaboration, approbation, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).

2014 Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de télécommunication (pour devenir le partenaire financeur aux côtés du Département dans le cadre de son plan très haut débit).

Adoption de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) : c'est désormais la CCMV qui perçoit la totalité de la contribution économique du territoire (CET), ex taxe professionnelle. Aucun changement pour les autres taxes (habitation et foncier), qui restent perçues en partie par la commune et par la CCMV.

- En parallèle, prise de compétences « économie » avec notamment la réalisation, l'aménagement et la gestion des zones d'activités économiques (ZAE) existantes, leur extension et les nouvelles zones à créer.
- Compétence établissements d'accueil du jeune enfant (= financement ou portage des crèches du territoire : la crèche de VDL qui était communale devient intercommunale et les autres crèches associatives sont désormais financées par la CCMV).

2017 La loi Notre a défini que certaines compétences seraient désormais obligatoirement intercommunales.



- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- Promotion du tourisme dont la création de l'OTI (excepté Villard de Lans et Corrençon qui ont obtenu dérogation comme stations classées de tourisme).
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

2018 Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations, (GEMAPI).

2020 Complète compétence de l'assainissement.

2026 Au plus tard transfert de la compétence eau potable.





* Etat civil et Permis de Construire

En application des directives de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), seuls apparaissent les actes de naissance et de mariage dont la publication est autorisée par la famille.

NAISSANCES

07 novembre 2018

Elyo né de Lise BALLET et Jérôme BRUNET

01 ianvier 2019

Milo né de Aurélie BLANC et Françis BUISSON

15 janvier 2019

Jessy né de Lise et Aymeric ROCHAS

21 mars 2019

Tylia née de Marine JOUBERT et Jordan VACHER

29 mars 2019

Basil né de Célia BROSSEAU et Romain MICHALON

MARIAGES

29 septembre 2018

Christelle CHABERT et Philippe GAMOND

03 octobre 2018

Céline MASSON et Jesse WILLIAMS

06 octobre 2018

Laura CAPOLO et Patrick GUILLOU

13 octobre 2018

Clémentine ROUQUETTE et Anthony ROCHAS

20 octobre 2018

Armelle GALEY et Dominique ROSSOGLIO

23 novembre 2018

Sandrine SANCHEZ et Serge MIGNOT

22 décembre 2018

Delphine BEAUDOING et Cyril DI CESARE

19 janvier 2019

Pauline BONHOMME et Sébastien BOUVIER

26 avril 2019

Elodie PALLAS et Cyril GUILLERMET

DÉCÈS

23 octobre 2018 Joseph CHABERT

80 octobre 2018

Paulette MARION née VALLET

01 novembre 2018

Suzanne GRANGER née PERRET

19 novembre 2018

Nicolas AUBERVILLE

24 novembre 2018

René COLLAVET

6 décembre 2018

Juliette CHABERT née ALLEMAND

10 décembre 2018

Marie-Reine WEYENBERGH

11 décembre 2018

Joseph RIVERA

13 décembre 2018

Robert DÉROZIER

1 janvier 2019

Edmée DURAND-POUDRET née ARDAIN

11 janvier 2019

Michel BLANC-PAOUES

Monique BARNIER née SALOT

22 ianvier 2019

Solange FAURE née PERRET

09 février 2019

André RECOLLIN-BELLON

10 février 2019

Anne ROCHAS née PONT

11 marc 2010

Marie CLET née ROUSSET

18 mars 2010

Gilbert BLANC-BRUDE

20 mars 2019

Renée BESANCON née CHAPUT

21 avril 2019

Monique BLANC-BRUDE née LERICHE

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDEUR	ADRESSE DU TERRAIN	VILLAGE	OBJETS DES TRAVAUX
REGIE DES REMONTEES MECANIQUES AMV	Le Claret	Autrans	Déplacement d'un tapis roulant et construction d'un espace de loisirs (tubbing)
Madame LAGOT Sophie	Lot les Egallets - la Bourrière	Méaudre	Construction d'une maison individuelle
Monsieur AMBARD Jean-Louis	103 impasse des Prairies	Autrans	Extension d'un chalet
Monsieur BUISSON Serge	303 route de Gève	Autrans	Aménagement d'un logement dans un bâtiment existant
Monsieur PUTANIER Mickaël	Route des Ambrois	Autrans	construction d'une maison individuelle
Monsieur REPELLIN Bernard	Route du Grand Sabot	Méaudre	Transformation atelier en appartement - ajout terrasse et auvent
GAEC LA PIERRE DE L'EAU	Roue de la Truite -Les Gonnets	Méaudre	Extension d'une grange à foin et d'une stabulation
DEPARTEMENT DE LISERE	Le Claret	Autrans	Bâtiment technique pour NRO
Monsieur BLANC-GONNET Bernard	Montée du Lavoir	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Monsieur POLERE Cédric	798 route de Gève	Autrans	Extension maison d'habitation
Monsieur TOURAILLE Guillaume	5 lot au cœur du village	Méaudre	Extension maison d'habitation
Monsieur BELLE Philippe	Route des Ambrois	Méaudre	Construction d'un local artisanal
MAISONNAS BOULUD Pierre et Isabelle	Route des Aguiards - la Bourrière	Méaudre	Construction d'un garage enterré
Monsieur PEYRET Jean-Marie	Route d'Autrans - Thorenas	Méaudre	Extension d'une maison individuelle
Monsieur BREBION Arnaud	Route de Grenoble - Echarlière	Autrans	Construction d'une maison individuelle

PUBLICATION DE DÉCISION DE JUSTICE

La commune d'Autrans-Méaudre en Vercors a été verbalisée pour avoir rempli la retenue collinaire de Gève en période estivale malgré les restrictions sécheresse. Ces faits constituent un non-respect de l'arrêté préfectoral sécheresse qui était en vigueur cet été sur le département et relèvent du niveau de la contravention au titre de la loi sur l'eau. La commune a été condamnée par le Tribunal de Grande Instance de Grenoble à une amende transactionnelle de 2 500 euros et à la publication de la décision de justice. En période de sécheresse, des restrictions de prélèvement et d'usage de l'eau sont mises en place par les services de l'Etat. Elles permettent de partager la ressource en eau disponible de manière équilibrée entre les différents usagers (particuliers, industriels, agriculteurs) et le milieu naturel afin d'éviter les pénuries d'eau. Le niveau de sécheresse et les restrictions liées sont actées par arrêté préfectoral.

Autrans

Le samedi 15 juin

ET GRAND PRIX D'ANDREVIÈRE

Autrans

Le dimanche 16 juin

LA VERTACOBIKE - RANDOS VTT

Autrans/Méaudre

Le dimanche 23 juin

5^E VERCORS MUSIC FESTIVAL

Autrans

Du 4 au 7 juillet

19^E FOIRE BIO

Méaudre

Du 6 et 7 juillet

FESTIVITÉS FÊTE NATIONALE: BAL FEU D'ARTIFICE

- Méaudre
- Le 13 juillet
- Autrans

Le 14 juillet

RASSEMBLEMENT DE COX ET 2CV

Méaudre

Du vendredi 26 au dimanche 28 juillet

23^E FESTIVAL MUSIQUES EN VERCORS

Autrans/Méaudre

Du 5 au 22 août tous les jours sur le plateau

TRAIL LE SENTIER DES OURS

Autrans

Le jeudi 15 août

FÊTE DU VILLAGE

Méaudre

Le dimanche 18 août

FOIRE À L'ANCIENNE

Autrans

Le dimanche 1^{er} septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

.....

Autrans

Le samedi 14 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Autrans/Méaudre

Le samedi 21 & dimanche 22

Tous les évènements et animations de l'été sont détaillés sur :

www.autrans-meaudre.com

* animations

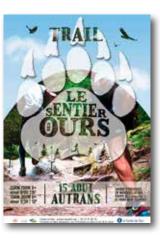














Réponse : la patinoire et l'igloo- bar au Claret à Autrans en 1960

PUBLICATION

Directeur de publication : Hubert Arnaud Rédaction: commission communication Autrans-Méaudre en Vercors. Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin. Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services.

LES MAIRIES

* Mairie AUTRANS: 04 76 95 32 22

* Mairie MÉAUDRE: 04 76 95 20 16 www.autrans-meaudre.fr mairie@autrans-meaudre.fr

. mille et une comm'06 71 57 2034. Fotolia - C. Dupuy - M. Cottaz - S.Chappaz - M. De Bruyn - Nacho Grez - Thomas Hitte - Anne-Marie Faure-Perroud - David Boudin -



